

Reportage Canada

Ottawa
Canada

Volume 2, N° 2
le 22 janvier 1986



Exposition internationale de 1986
Vancouver (Colombie-Britannique)
du 2 mai au 13 octobre

Appareils électroménagers à Cologne

Dans le cadre du salon DOMOTECHNICA 86, huit sociétés canadiennes présenteront des appareils résidentiels et commerciaux qui permettent d'exécuter les travaux ménagers rapidement et efficacement. DOMOTECHNICA 86 se tiendra du 4 au 7 février à Cologne, en République fédérale d'Allemagne. (Voir article p. 4.)

Visite officielle en Inde et au Pakistan

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a effectué une visite officielle en Inde, du 16 au 19 décembre, et au Pakistan, du 19 au 22 décembre. M. Clark était accompagné d'une délégation de cinq parlementaires et de vingt hommes d'affaires dont la tournée en Inde et au Pakistan visait à intensifier la coopération économique et à resserrer nos liens politiques avec ces deux pays.

Les relations du Canada avec l'Inde et le Pakistan remontent à l'accession de ces deux pays à l'indépendance, en 1947. Par leur importance stratégique et la stature internationale de leurs dirigeants, ces deux pays ont joué un rôle de pivot dans l'expansion de la politique étrangère du Canada durant la période de l'après-guerre. Aujourd'hui, les relations du Canada avec l'Inde et le Pakistan connaissent une évolution régulière et productive et retiennent de plus en plus l'attention du gouvernement dans le contexte de l'intérêt accru qu'il porte à la région de l'Asie et du Pacifique.

En Inde

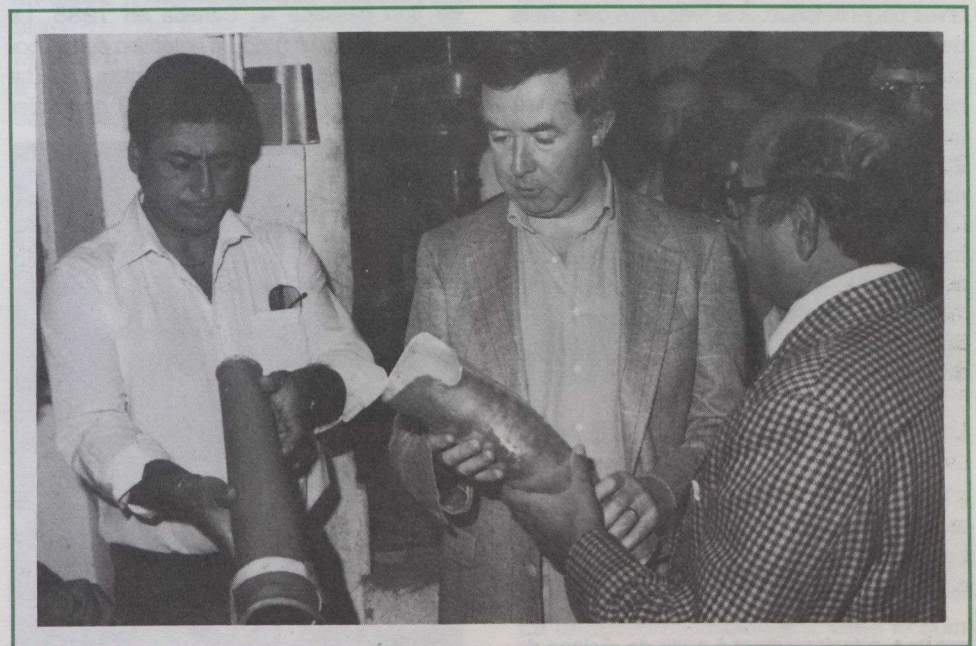
Durant sa visite en Inde, M. Clark a abordé toute une série de questions multilatérales et bilatérales. Il a rencontré le président Giani Zail Singh et a eu des entretiens avec le premier

ministre Rajiv Gandhi, le ministre des Affaires étrangères, M. Bhagat, ainsi que d'autres ministres. M. Clark s'est rendu dans plusieurs endroits où sont réalisés des programmes d'aide canadiens et a eu l'occasion de discuter de diverses questions d'ordre commercial.

Fonds destinés aux handicapés

M. Joe Clark a remis, le 15 décembre, un chèque de 20 000 à l'organisme bénévole indien Bhagwan Mahaveer Viklang Sahayata Samiti qui fournit des membres artificiels aux amputés. Cette somme, provenant des Fonds administrés par la mission, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), sera administrée par le haut-commissaire du Canada en Inde. L'organisme Samiti s'est fixé comme objectif d'aider les pauvres physiquement handicapés à connaître une meilleure

Visite officielle en Inde et au Pakistan	1
Les appareils électroménagers ou le confort sans souci	4
Les gens d'affaires sont choyés par CP Air	5
Ce dollar en vaut un million	6
Le contrôleur universel Télétex, module complémentaire	6
Morrice : Avec vue sur le paysage ..	7
Affaires express	8
L'art de la vidéo	8
Nouvelles brèves	8
André Gagnon en vedette au pavillon du Canada	8



Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, examine un membre artificiel au cours d'une visite du plus grand laboratoire de prothèses en Inde, à Jaipur.





M. Clark et le ministre indien des Finances, M. V.P. Singh, échangent un instrument de ratification d'un accord concernant l'ouverture d'une ligne de crédit.

qualité de vie, en fournissant des prothèses aux amputés. Réputée en Inde, la qualité du travail de l'organisme est aussi de plus en plus appréciée dans le monde.

Près de 15 000 organismes bénévoles aident les pauvres et les défavorisés en Inde. Chaque année, le gouvernement du Canada appuie environ 300 projets réalisés par ces organismes dans le cadre de son programme d'assistance aux organisations non gouvernementales canadiennes (ONG) et des Fonds administrés par la mission.

M. Clark a annoncé par la même occasion que l'Inde recevra 5 millions de dollars au titre des programmes d'immunisation qui doivent être administrés par le Fonds des Nations unies pour l'enfance. À la rencontre des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth qui s'est tenue à Nassau récemment, le premier ministre Brian Mulroney avait annoncé que le Canada versera une contribution de 25 millions de dollars aux organisations internationales de la santé pour les aider à atteindre l'objectif de l'immunisation universelle des enfants d'ici 1990. Le programme, d'une durée de cinq ans, aidera les pays en développement, membres du Commonwealth, qui ont déjà entrepris une campagne d'immunisation des enfants ou qui s'apprentent à le faire.

Usine de traitement d'oléagineux

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a inauguré le 16 décembre une usine de traitement de graines oléagineuses, construite au coût de 10 millions de dollars, à l'aide de fonds consentis par l'ACDI.

L'usine pourra produire 200 tonnes d'huile par jour, principalement à partir de graines de moutarde et de colza. La construction a d'ailleurs été financée au moyen de la vente d'huile

de canola canadienne en Inde. Le gouvernement du Canada a décidé de fournir à la National Dairy Development Board (NDDDB) de l'Inde, l'équivalent de 75 millions de dollars en huile de canola au cours d'une période de cinq ans. Cet apport a pour but d'appuyer la mise sur pied de coopératives agricoles, d'encourager les agriculteurs indiens à accroître leur production d'oléagineux et leurs revenus, et de contribuer à la stabilisation de l'approvisionnement et des prix des huiles comestibles en Inde. M. Clark s'est dit heureux des bons résultats obtenus et du travail remarquable accompli par le directeur de la NDDDB, M. V. Kurien, qui a reçu un doctorat honorifique de l'Université Acadia de la Nouvelle-Écosse, lors de son passage au Canada en 1985. La NDDDB a construit l'usine à l'intention de la Cooperative Oilseed Growers Federation, de l'État de Gujarat. L'usine continuera de bénéficier



M. Clark s'est entretenu avec le premier ministre Gandhi de l'Inde (à gauche) et le président Zia-ul-Haq du Pakistan, d'un éventail de questions d'intérêt multilatéral et bilatéral.

de fonds canadiens pour assistance technique et soutien opérationnel. Il s'agit notamment de l'équipement nécessaire au broyage des graines, à l'extraction de l'huile et au raffinage.

Le secrétaire d'État a souligné que le projet d'oléagineux s'attaque à l'un des principaux problèmes agricoles de l'Inde, tout en renforçant les relations entre la Cooperative Union of Canada et la National Dairy Development Board. « Le projet, a-t-il ajouté, ouvre une fenêtre sur l'expérience énorme dont dispose le Canada en matière de développement de coopératives ».

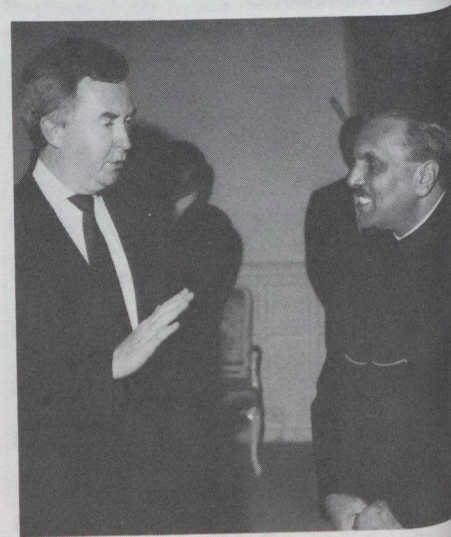
En outre, plus de 100 000 petits producteurs d'oléagineux pourront bénéficier de la mise sur pied de coopératives dans les États d'Orissa, de Maharashtra et de Gujarat.

Relations commerciales

Lors d'une allocution prononcée à l'occasion d'un déjeuner de représentants du secteur des affaires à New Delhi, M. Clark déclarait : « L'an dernier, les échanges bilatéraux ont atteint le chiffre impressionnant de 615 millions de dollars canadiens comparativement à 362 millions de dollars l'année précédente. En 1985, nous espérons qu'ils atteindront le chiffre record de 750 millions de dollars et, à notre avis, il ne s'agit là que d'un début.

Il n'y a pas encore très longtemps, les exportations canadiennes se composaient de produits de base. Depuis quelque temps, les produits manufacturés représentent une part de plus en plus grande de la totalité de nos exportations. Notre objectif est de diversifier. Nous voulons parvenir à une expansion mutuelle des échanges économiques et commerciaux.

Les firmes canadiennes étudient activement les possibilités de coopération industrielle, notamment de coentreprises et de transfert de technologies. Le fait que vingt personnalités du monde canadien des affaires



m'aient accompagné à l'occasion de cette visite, montre à quel point nous sommes sérieux. Le Canada est expert dans de nombreux domaines, notamment la production et la distribution d'énergie, les télécommunications, les logiciels, le matériel de télédétection, ainsi que l'équipement pétrolier et gazier, comme les pipelines.

Nous avons déjà d'importants projets d'investissements en Inde. Nous désirons collaborer plus étroitement avec vous dans les secteurs de l'énergie, des mines, de l'aviation, du génie, de la défense et de l'avionique, autant de secteurs où se manifestent notre force et notre compétence technique.

La recrudescence spectaculaire du nombre de gens d'affaires canadiens qui se rendent maintenant en Inde et du nombre de gens d'affaires indiens qui se rendent au Canada, est un reflet de l'élargissement de nos contacts. . . .

Nous ouvrirons prochainement un bureau commercial à Bombay afin d'assurer une présence canadienne efficace dans cette métropole dynamique et si pleine d'animation. . . .

Nous souhaitons accroître nos échanges commerciaux, étendre notre coopération en matière de développement. Nous voulons également renforcer les autres liens, sur le plan politique et culturel, de même qu'en ce qui touche l'éducation et le tourisme. »

Toujours à New Delhi, M. Clark a dit en conférence de presse que le Canada partageait avec l'Inde une profonde inquiétude au sujet du terrorisme. « Le problème du terrorisme, qu'il s'agisse de celui plus spécifique qui trouble le Canada et l'Inde, ou du terrorisme en général, est un nouveau type de piège mondial qui exige la coopération de tous les pays pour y faire face efficacement », a-t-il déclaré.

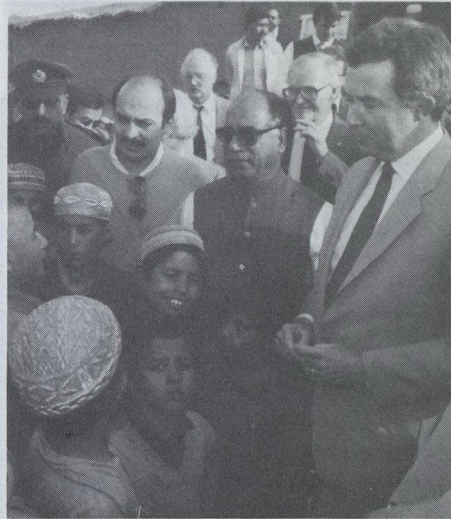
D'autre part, M. Clark a discuté de la possibilité de conclure un traité d'extradition dont il a soumis une ébauche au gouvernement indien.

Au Pakistan

Au Pakistan, M. Clark a rencontré le président Zia-ul-Haq et le premier ministre Junejo avec lesquels il s'est entretenu de la situation politique et économique internationale. Il s'est rendu également dans un camp de réfugiés afghans qui bénéficient d'une aide alimentaire et humanitaire du Canada et a discuté de l'orientation générale du programme d'aide canadien. Enfin, il a examiné l'étendue de la participation du Canada aux secteurs pakistanais de l'énergie, des télécommunications et de l'industrie, dans lesquels de nombreuses entreprises canadiennes ont des intérêts.

Coup d'envoi à six projets

M. Clark a signé, à Islamabad, six accords en vue de réaliser des programmes d'une valeur globale de 93 millions de dollars. Ce montant



Le ministre est accueilli par un groupe d'enfants du camp de réfugiés de Peshawhar.

sera imputé au budget de l'ACDI. De ces accords, quatre sont passés avec le gouvernement du Pakistan et deux avec des institutions des Nations unies pour des projets de développement social. Le Canada entend ainsi octroyer 52,5 millions de dollars destinés à des travaux d'irrigation et de drainage dans le bassin fluvial du Sind.

Ce projet représente la contribution du Canada à un vaste programme de 744 millions de dollars qui vise à dessaler et désengorger les sols ainsi qu'à améliorer l'irrigation sur plus d'un million d'hectares de terres agricoles.

D'autre part, un projet de 18 millions de dollars, prévoyant l'installation de deux turbines additionnelles, qui augmenteront de 846 MW la capacité de production du complexe hydro-électrique de Tarbela, a été mis en œuvre principalement pour aider le Pakistan à répondre à ses besoins énergétiques. M. Clark a de plus inauguré, le 20 décembre à Tarbela, les unités 9 et 10 ainsi que la deuxième ligne de transport de 500 kV. Il s'agit du plus gros barrage en terre jamais construit au monde. Quand il fonctionnera à pleine capacité, le complexe répondra à la moitié de la demande d'électricité au Pakistan.

En outre, l'établissement d'un fonds de 19,5 millions de dollars permettra au gouvernement du Pakistan et à des organismes non gouvernementaux de ce pays d'améliorer la prestation des services sociaux et de fournir des équipements au secteur énergétique.

Il servira à l'achat de biens, d'équipement et de pièces détachées pour le développement énergétique et agricole. Cette ligne de crédit permettra en plus d'établir un bureau de soutien technique des petits projets, afin de renforcer les capacités de planification d'ONG et de groupements d'entraide communautaire.

Le quatrième accord autorise l'octroi de 440 000 \$ pour l'entretien et la révision de quatre foreuses de puits au Baluchistan.

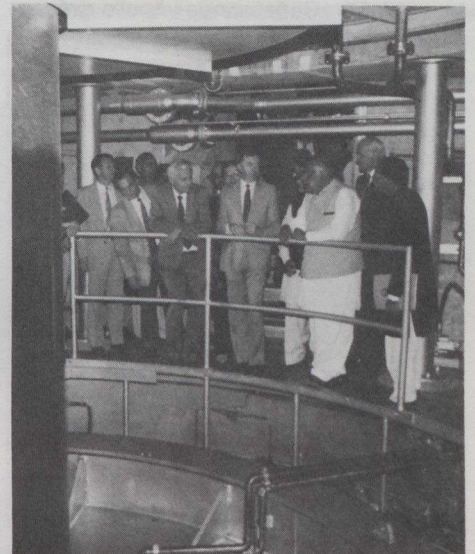
Le Canada accorde également la somme d'un million de dollars au Fonds des Nations unies pour la lutte contre l'abus des drogues afin de l'aider à créer, dans le district de Dir au Pakistan, une structure économique qui apportera aux habitants de meilleures conditions de vie sans avoir à cultiver le pavot pour l'opium.

Ce dernier programme prévoit aussi l'amélioration de la situation des femmes dans 35 villages, l'aménagement de 100 réseaux d'aqueduc et la mise sur pied d'unités mobiles de soins de santé primaires, ainsi que la construction, dans l'hôpital du district, d'une maternité et d'une salle de 20 lits pour les femmes.

Le second accord passé avec l'ONU mettra 1,4 million de dollars à la disposition du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui aidera le bureau fédéral de la statistique du Pakistan à améliorer son programme d'enquêtes sur la situation des ménages. Enfin M. Clark a annoncé que le Canada maintiendrait l'aide alimentaire accordée aux réfugiés afghans au Pakistan au même niveau que l'an dernier, soit l'équivalent de 14 millions de dollars en blé et en huile de canola.

Après avoir rappelé que le Canada aide le Pakistan depuis près de 40 ans, M. Clark a fait valoir que les nombreux projets réalisés au cours de ces années témoignent de la coopération étroite entre Canadiens et Pakistanais. « Le Canada dispose d'excellentes compétences et ressources humaines qui peuvent contribuer au développement du secteur énergétique au Pakistan », a-t-il souligné.

Le secrétaire d'État a également signalé que les gens d'affaires du Canada ont toujours été bien reçus au Pakistan et ont accumulé une expérience très positive. Il a dit espérer qu'ils deviendront encore plus actifs dans ce pays, afin d'enrichir davantage les relations.



La délégation canadienne a visité le complexe hydroélectrique de Tarbela en compagnie de ministres pakistanais et du directeur du complexe.

Les appareils électroménagers ou le confort sans souci

Au fil des ans, l'industrie canadienne des appareils électriques a su fournir à ses clients du monde entier des appareils qui contribuent au confort domestique et facilitent les travaux ménagers.

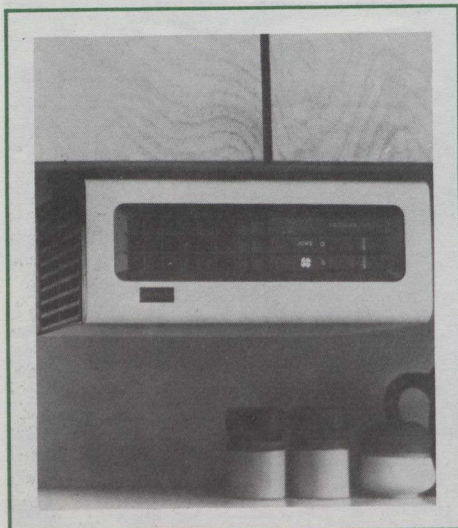
Dans le cadre de DOMOTECHNICA 86, huit de nos sociétés présenteront des articles électroménagers pour chaque pièce de la maison. Les appareils exposés répondent à un large éventail de besoins ménagers et tous marient efficacité, innovation et fiabilité.

Les appareils destinés à la cuisine comprennent des réfrigérateurs à faible consommation d'énergie, des cuisinières auto-nettoyantes et des lave-vaisselle à grande capacité, ainsi que des grille-pain, des grille-voies, des poêlons, des bouilloires et des cuiseurs-étuveuses-friteuses combinées.

Nos exposants offrent également des machines à laver, des aspirateurs puissants pour le nettoyage des sols et des tapis, ainsi que des purificateurs d'air qui préservent la fraîcheur et la propreté du milieu ambiant.

Les exposants suivants prendront part au salon DOMOTECHNICA 86 :

- La société Apollo Vacuum Corporation qui fabrique une gamme complète d'aspirateurs pour la poussière et l'eau. D'utilisations industrielle et commerciale ils comportent un suceur muni d'une brosse à moteur rotatif qui déloge la poussière incrustée. Des commandes à cadran et un accessoire spécial permettent de nettoyer différentes sortes de tapis. Le dispositif « Extractomatic » change l'eau du robinet en vapeur sous pression qui déloge la saleté la plus rebelle, et un anneau spécial permet de l'ajuster à tous les robinets. Cette année, Apollo présen-



Biotech Électronique Ltée présentera plusieurs de ses purificateurs et ioniseurs d'air dont ce modèle qui se place facilement sous une armoire de cuisine.



Fabricant et distributeur de gros appareils électroménagers, Inglis Limited offre ce réfrigérateur de 538 L, avec congélateur non givrant. La société présentera aussi son nouveau modèle de 60 cm de largeur, avec une capacité de 340 L.

tera également son système de nettoyage à aspirateur encastré.

- La société Biotech Électronique Ltée est reconnue de par le monde comme le spécialiste de la purification et de l'ionisation de l'air. Biotech conçoit, fabrique et met en marché une gamme exceptionnelle de dispositifs de contrôle du milieu ambiant. Les purificateurs d'air, parmi les plus avancés et les plus efficaces, sont munis de filtres spéciaux qui captent la poussière, la fumée, le pollen et même les polluants microscopiques. Les dispositifs Bionaire sont dotés d'un ioniseur dont le jet ininterrompu d'ions négatifs rétablit l'équilibre ionique de l'air. Cette année, la société met l'accent sur un neutralisateur électrostatique et un humidificateur à ultrasons.

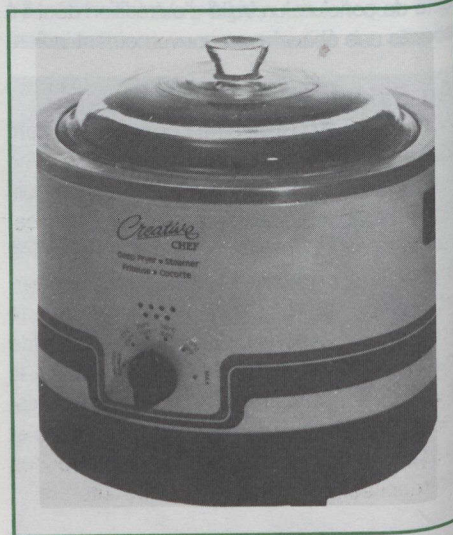
- La société Budd Vacuum Company fabrique les puissants aspirateurs encastrés « Cana-vac » à utilisations résidentielle et commerciale. Dans les résidences particulières, le puissant moteur du système est installé dans les sous-sol, garage ou salle de débarras et les sorties de succion sont situées dans chaque pièce. Un boyau léger est branché dans la sortie la plus proche et atteint une longueur de neuf mètres. Les systèmes à utilisation commerciale « Cana-vac » sont plus puissants que les aspirateurs conventionnels et nettoient donc plus en profondeur. Outre leur facilité d'emploi et leur rendement supérieur, ils sont très hygiéniques car la saleté est tirée loin de la pièce.

- La société Camco Inc., le plus important

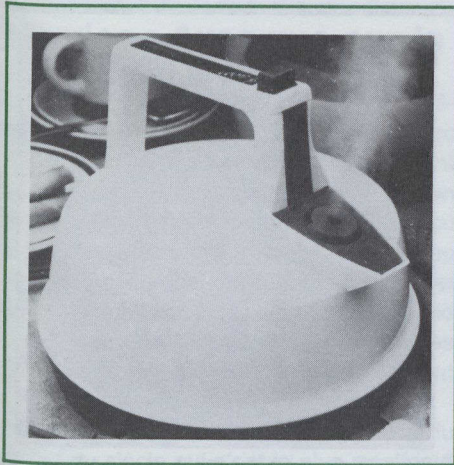
fabricant de gros appareils électroménagers, offre une gamme complète de réfrigérateurs, de lave-vaisselle, de cuisinières, de fours à micro-ondes, de machines à laver et de sècheuses. Afin de fournir à ses clients les produits les plus pratiques, Camco modifie ses appareils selon les normes particulières du pays importateur. Camco exporte ses produits fiables et de fabrication soignée dans plus de 30 pays.

- La société Creative Appliance, le plus grand fabricant de bouilloires électriques, produit aussi une gamme de petits appareils électroménagers. Les bouilloires, de forme agréable, sont dotées de poignées moulées et d'une surface à nettoyage éclair. La société fabrique aussi des réchauds de comptoir qui sont munis d'un ou de deux éléments de surface amovibles et d'une lèchefrite, tandis que ses friteuses-étuveuses comprennent un récipient en grès et un panier à friture amovibles, ainsi qu'un panier à légumes pour la cuisson à la vapeur. Cette année, la société fera la promotion de deux nouveaux produits : le grille-pain électronique RT-4000, de 800 watts, et la bouilloire électrique à « sifflet ».

- La marque Frigidaire est l'une des plus connues dans le domaine des appareils électroménagers. La société offre des réfrigérateurs, des cuisinières, des fours encastrés, des plaques de cuisson, des machines à laver et des sècheuses automatiques, des lave-vaisselle et des congélateurs. Les réfrigérateurs sont munis de commandes de température séparées pour les compartiments de réfrigération et de congélation, de garde-beurre réglables, de commutateurs « Electri-Saver » pour la conservation d'énergie, et de roulettes à glissement doux. Les cuisinières sont munies de fours autonettoyants et d'éléments lisses. Frigidaire présentera cette année ses



Cette friteuse-cocotte de Creative Appliance Corporation Ltd. allie conception moderne et prix concurrentiel. Elle est offerte en modèles de 110 V, 60 Hz, ou 220 V, 50 Hz.



Toastess Inc. fabrique une gamme variée de petits appareils électriques pour la cuisine, dont cette bouilloire de 1,5 L. La société l'offre en quatre couleurs mode.

cuisinières à convection « Electri-Clean » et « Easy-Clean », dotées de minuteries électroniques à cadran luminescent. Toutes les machines à laver ont des agitateurs à dix ailettes, des cuves à contre-rotation, des distributeurs d'agent de blanchiment et des filtres à charpie. Les portes isolées des sècheuses réduisent les pertes de chaleur. Frigidaire offre le *nec-plus-ultra* des appareils électroménagers.

- La société Inglis Limited fabrique et distribue une vaste gamme de cuisinières, de machines à laver, de sècheuses, d'humidificateurs, de lave-vaisselle, de compacteurs de rebuts et de réfrigérateurs. Les réfrigérateurs Inglis sont conçus pour être employés dans les climats tropicaux ou nordiques. Les cuisinières sont munies d'éléments de surface amovibles à commandes de température infinie. Les machines à laver Inglis sont équipées de dispositifs de qualité éprouvée, comme ceux de rétention du savon qui conservent l'énergie, les distributeurs d'assouplisseur, les cuves agitatrices et les filtres autonettoyants. Les sècheuses ont des supports de séchage sans culbutage. Les produits Inglis sont renommés pour leur fiabilité exceptionnelle et leur facilité d'entretien grâce à des dispositifs comme les commandes électroniques.

- La société Toastess Inc. est l'un des plus importants fabricants d'appareils électroménagers portatifs. Elle offre une gamme complète de poêles et de poêlons, de friteuses, de grilloirs, de gaufriers, de grils à sandwich, de bouilloires et d'éclateuses de maïs. Les produits de la société sont pratiques et attrayants, et leurs prix sont concurrentiels. Leur qualité satisfait aux normes les plus élevées et une garantie de remplacement de deux ans accompagne chaque produit. De façon à épouser les tendances européennes, Toastess offre cette année ses bouilloires en quatre couleurs à la mode.

Les gens d'affaires sont choyés par CP Air

Afin de conquérir une clientèle précise, celle des gens d'affaires, CP Air offre un vol direct, quotidien, entre Montréal et Vancouver. Ce nouveau service est baptisé pour des fins de marketing « Attaché »; nom à résonance diplomatique pour certains alors que, pour d'autres, il évoque une carrière prestigieuse d'homme d'affaires.

Cela décrit assez bien ce que vise la compagnie : « Attaché » est un vol « pour gens d'affaires ». M. Ted Shetzen, premier vice-président de CP Air aux projets spéciaux et à la planification, explique que ce vol offre beaucoup plus que les services habituels. On traite le client, en somme, comme un propriétaire de Rolls Royce.

Selon M. Shetzen, utiliser le service « Attaché » c'est vivre une expérience différente. Effectivement, le *Boeing 737* utilisé pour ce vol peut, en d'autres circonstances, accueillir jusqu'à 119 passagers. Pour « Attaché », le nombre de sièges est réduit à 54 et l'appareil comporte huit sièges de luxe en première classe. Tout est silence dans l'avion; on n'y présente pas de film.

Les passagers ont de l'espace; ils peuvent abaisser leurs dossiers de façon à vraiment prendre leurs aises. On leur sert un repas dans des assiettes en porcelaine et le vin y est versé dans des coupes. À deux reprises pendant le vol, on présente des débarbouillettes humides et chaudes pour le visage et les mains. Bref, le voyage se passe dans les meilleures conditions possibles.

Le service, dit-on, est plus rapide que sur les vols « ordinaires ». Sept minutes suffisent aux passagers pour retrouver leurs bagages une fois arrivés à destination.

La mise au point d'un tel vol découle sans

doute de l'évolution que l'aviation commerciale a subie ces dernières années.

Pour sa part, CP Air vise en fait plus loin que Vancouver. Elle pense au marché du Pacifique qui est en expansion, aux relations commerciales qui se développent avec plusieurs pays d'Asie et, notamment, la Chine.

Les gens d'affaires peuvent donc prendre le vol « Attaché » le matin à Montréal et obtenir une correspondance pour se rendre à Tokyo plus tard dans la journée.

L'hôtel Mandarin

Une fois parvenue à Vancouver, la clientèle visée par CP Air avec son vol « Attaché » se retrouve dans l'hôtel le plus récent et certainement l'un des plus confortables qui soient. Il s'agit de l'hôtel Mandarin, inauguré il y a un an, qui offre 197 chambres et vise, d'abord, une clientèle de gens d'affaires en fonction de laquelle il a été conçu et aménagé. Il offre divers services et salles de travail, des photocopieuses, une salle de documentation, des salles pour des assemblées annuelles (avec équipement audio-visuel).

On y trouve piscine, sauna avec télé-couleur, gymnases, salles de squash. La salle de restaurant a très grande allure et on y sert une nourriture raffinée. Le service est tout à fait impeccable. Le personnel souvent parle au moins deux ou trois langues, en particulier le français.

Dans chaque chambre, les clients disposent de deux ou trois appareils téléphoniques installés sur la table de chevet, dans la salle de bain, sur une table de travail.

Il faut s'attendre à ce que, au cours des années à venir, la chaîne des hôtels Mandarin connaisse une expansion en Amérique.



Le silence est roi lors d'une envolée avec le service « Attaché » de CP Air. À bord, aucun film n'est présenté et les repas sont servis dans des assiettes de porcelaine et le vin dans des coupes.

Ce dollar en vaut un million

Le Montréalais Michael Rogozinsky a fait sensation en janvier dernier dans les milieux numismatiques lorsque sa compagnie, Empire Industries Inc., société spécialisée dans les ventes aux enchères, s'est portée acquéreuse, à un prix non divulgué, de l'une des pièces de monnaie les plus rares au monde, le dollar canadien de 1911 frappé à l'effigie de George V et dont on estime aujourd'hui la valeur à plus de un million de dollars. M. Rogozinsky a déclaré qu'il n'était pas peu fier d'avoir pu acquérir auprès d'un syndicat financier américain, cette fabuleuse pièce d'argent qui fait partie du patrimoine canadien.

L'histoire de cette pièce d'argent relève presque du conte de fées puisqu'aucun document officiel ne vient confirmer son existence. Des recherches semblent cependant prouver que la pièce a bel et bien été frappée puisqu'il en existe deux autres exemplaires, l'un en argent, au British Royal Mint Museum de Londres, l'autre, en plomb, dans la collection de la Banque du Canada.

D'après les recherches effectuées par M. Rogozinsky, la décision de frapper pour la première fois au Canada une pièce de un dollar avait été prise en 1910, à l'époque où M. Laurier était premier ministre. L'émission qui était prévue pour 1911 n'a toutefois jamais eu lieu puisque le nouveau gouvernement conservateur de M. Borden décida de l'annuler. Il semble alors que l'une des deux pièces d'argent se retrouva dans la collection privée du contrôleur de l'Hôtel de la monnaie, M. Horace Seymour.

Quelques années plus tard, M. Seymour décida de se départir de la pièce qui fut achetée par le roi Farouk d'Égypte et fit partie de sa collection jusqu'en 1952.

Pendant quelques années, la célèbre pièce disparut. M. Rogozinsky croit qu'elle a pu être subtilisée, puisqu'en 1960 on la retrouve, en Angleterre chez Seaby, marchand de pièces numismatiques. Quoi qu'il en soit, pendant 50 ans, elle connut une existence plutôt tranquille et à l'abri de la convoitise des collectionneurs. Mais, tout devait changer dans les années 60 où, telle une star de cinéma, elle connut la renommée en devenant la propriété d'un Californien d'Arcadia, Less Depoy.

En effet, comme tout bon numismate spéculateur, M. Depoy décida de faire connaître la pièce. Il la fit donc exhiber par l'étoile hollywoodienne de l'époque, Jane Mansfield. Comme il se doit, le fameux dollar connut dès lors la convoitise des collectionneurs qui y virent un placement sûr.

En 1965, un Ontarien, John McKay-



Clements, l'acquiesça en échange d'une Rolls Royce, d'autres pièces de monnaie rares et d'une certaine somme d'argent, le tout estimé à 55 000 \$. Il la conserva jusqu'en 1976; puis, par l'intermédiaire d'un commissaire-priseur torontois, il la revendit 110 000 \$ à un marchand de pièces de monnaie rares de l'Oregon, Douglas Robin, qui s'empressa de faire un profit rapide de 25 000 \$ en la revendant à un marchand de pièces de Washington, Gene L. Henry.

La pièce rare reparut en public lors d'une autre vente aux enchères, en 1979. Un millionnaire de Niagara Falls, Anthony Corrado, succomba à ses charmes, même s'il dut déboursier 160 000 \$ US.

Mais il ne put résister longtemps à la pression des collectionneurs. Deux ans plus tard, il céda l'objet de tant de convoitise, pour le



prix de 325 000 \$ US, à une maison de monnaie rare, la Carlton Numismatics of Michigan, qui, à son tour, s'empressa de la revendre à un groupe de financiers américains pour un total de 450 000 \$ US.

Au début de cette année, Empire Industries Inc., compagnie dirigée par Michael Rogozinsky, de Montréal, en faisait l'acquisition à un prix non dévoilé mais que certains numismates estiment entre 500 000 \$ et 600 000 \$ US.

On ne sait pas si M. Rogozinsky conservera la fabuleuse pièce très longtemps, mais il semble déterminé à ce qu'elle demeure au Canada puisqu'il la considère comme un trésor du patrimoine national. Cependant, tout organisme public désireux de l'acquérir, devra sans doute déboursier un million de dollars canadiens.

Le contrôleur universel Télétex, module complémentaire



Le contrôleur universel Télétex (CUT) que l'on voit ici au-dessus d'un ordinateur personnel, permet aux usagers de cet appareil et de machines de traitement de texte d'échanger des documents imprimés sur du papier à lettres, en quelques secondes seulement, d'un bout à l'autre du pays ou du monde, par l'intermédiaire du service Télétex de Telecom Canada.

Morrice : Avec vue sur le paysage

Le Musée des beaux-arts de Montréal présente une exposition intitulée *Morrice : Avec vue sur le paysage*. Connu principalement comme peintre paysagiste, James Wilson Morrice est d'origine montréalaise; il a vécu sa vie d'artiste surtout à Paris et a beaucoup voyagé en Europe, en Afrique du Nord et dans les Caraïbes. Il participa à un très grand nombre d'expositions dans les grandes villes d'Europe et d'Amérique du Nord, menant ainsi une carrière internationale.

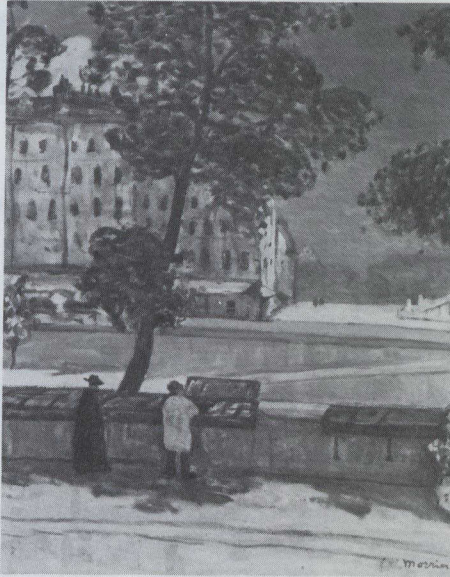
Morrice est en fait le peintre canadien du début du siècle qui s'est le plus manifesté sur la scène internationale. De son vivant, il a participé à 140 expositions présentées dans sept pays et plusieurs musées étrangers ont fait l'acquisition de ses œuvres avant que les musées canadiens n'emboîtent le pas.

James Wilson Morrice est considéré par certains comme un des plus grands peintres de l'histoire de la peinture canadienne parce qu'il a fait une œuvre originale, assimilé les leçons de l'impressionnisme et du fauvisme sans s'y soumettre. Le cubisme est toutefois passé près de lui sans le toucher. On le connaît moins bien que d'autres artistes au Canada parce qu'il a surtout vécu en Europe, même s'il a toujours pris soin de ne pas perdre le contact avec son pays d'origine où il revenait chaque année.

Après une brève approche du portrait, il est devenu le paysagiste qu'il est resté pour l'essentiel, fasciné par les lieux bourgeois et populaires, ces extérieurs que les impressionnistes ont mis à la mode. Les quais, les parcs, les plages, normandes, bretonnes ont servi de support à un patient et discret travail de coloriste, qui s'épurait sans cesse. Et le cirque, bien sûr, encore que Morrice fut plus à l'aise avec le mariage du ciel et des chapiteaux qu'avec les personnages, toujours figés chez lui, comme pour ne pas déranger la peinture en presque camaïeu.

La présence des pochades dans l'exposition permet de comprendre comment Morrice travaillait. Car c'est sur ces toutes petites pièces voyageant avec lui dans ses poches comme un carnet de bord, que Morrice jetait son premier jet, presque par fait, qu'il transposait ensuite dans son atelier sur de plus grandes toiles.

On peut ainsi suivre l'évolution tout en douceur de l'artiste depuis ses premières œuvres réalisées au Canada à peu près dépourvues de personnages et sombres, jusqu'à ses toiles aérées, éclatantes et sensuelles des dernières années, comme si le soleil de l'Afrique et des Antilles avait transformé cet homme qui venait du froid. À moins que ce ne fut l'influence de Gauguin



James Morrice, Quai des Grands-Augustins, Paris, huile sur toile datant de 1910-1911.

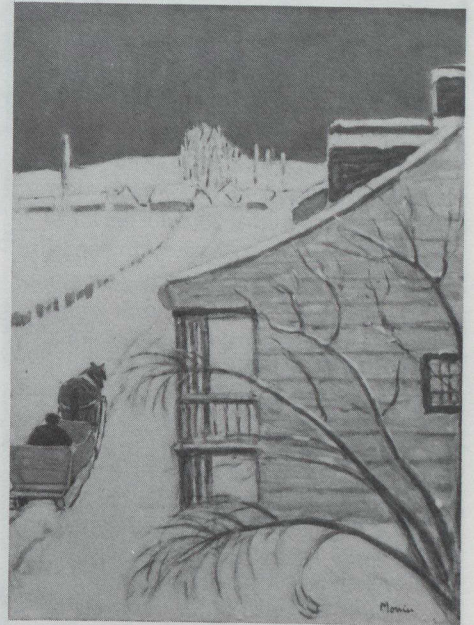
et de Matisse. Morrice a en effet passé deux hivers avec Matisse en Afrique du Nord.

Cette importante rétrospective des œuvres de l'artiste, qui occupent quatre salles du Musée, comprend douze aquarelles, trois carnets de dessins, vingt pochades et 74 huiles sur toiles.

Les 109 œuvres qui composent l'exposition sont tirées d'une trentaine de collections provenant du Musée des beaux-arts de Montréal, du Musée des beaux-arts du Canada, du Musée du Québec, de la Vancouver Art Gallery, du Musée d'Orsay, de l'Union centrale des arts décoratifs de Paris,

de la Tate Gallery de Londres et de nombreuses collections particulières du Canada. L'artiste a régulièrement exposé au Canada où il aimait revenir peindre l'hiver. Et c'est pendant cette saison chère à son cœur d'artiste que le Musée des beaux-arts de Montréal l'accueille cette année.

Présentée à Montréal jusqu'au 2 février, l'exposition circulera ensuite à Québec, Fredericton, Toronto et Vancouver. Un catalogue accompagne cette exposition. D'autre part, le film *J.W. Morrice*, dernier-né des studios de l'Office national du film du Canada, réalisé par Gérald Budner, offre un vibrant portrait du peintre et constitue une excellente préparation à la visite de l'exposition.



James Morrice, Maison de ferme québécoise, huile sur toile réalisée vers 1921.



James Morrice, Sous les remparts de Saint-Malo, huile sur toile exécutée vers 1898.

Affaires express

Datagram vient de signer un accord de distribution exclusif avec la société Tekelec Airtronic d'Allemagne qui s'engage à promouvoir et à vendre les produits de la compagnie canadienne, dans le domaine des communications informatiques, sur l'ensemble du territoire allemand.

Le Conseil des viandes du Canada estime qu'à la fin du troisième trimestre, les exportations de viande du Canada dépassaient de 11 % celles de la période correspondante l'an dernier. Le bœuf et le porc aux États-Unis ainsi que le bœuf au Japon étaient les plus demandés. Dans l'ensemble des autres pays, on assiste à une hausse des exportations de porc et à une baisse de celles du bœuf.

La Belgique et le Canada viennent de signer un accord sur les transports aériens autorisant la Sabena à assurer la liaison Bruxelles-Toronto. En retour, Air Canada pourra élargir ses services de fret vers la Belgique.

Marconi Canada vient de percer le marché chinois. Sa division des communications pour la défense a obtenu de la République populaire de Chine un contrat pour des centrales de communications tactiques. Ces centrales seront utilisées à des fins d'évaluation en milieu tactique.

Aux termes d'un contrat de gestion de 15 ans évalué à 40 millions de dollars américains, Maclean Hunter s'occupera de planifier, faire aménager et gérer au jour le jour un réseau de câblodistribution de 100 millions de dollars pour la ville de Détroit. La firme torontoise a également fait savoir qu'elle investira 15 millions de dollars et détiendra une participation de 49 % dans une nouvelle société, la Barden Cablevision. Une fois aménagé, c'est-à-dire dans six ans environ, le nouveau réseau pourra desservir quelque 430 000 foyers.

La société Lemay Vican de Victoriaville (Québec) construira à Brazzaville le siège social de la compagnie Assurance et Réassurance du Congo (ARC) aux termes d'un contrat de 16 millions de dollars négocié en six mois. Le ministère du Commerce extérieur du Québec a agi à titre d'intermédiaire entre l'acheteur congolais et l'offre québécoise qui a eu raison de la concurrence étrangère.

L'art de la vidéo

Le Musée des beaux-arts du Canada présente jusqu'au 31 décembre, une exposition intitulée *Les Bandes vidéo : Vera Frenkel* qui couvre une période de treize ans de la carrière d'une des plus importantes artistes de l'art de la vidéo au Canada.

Les réalisations de Vera Frenkel, qui marient les objets que l'on a sous la main et les images, sont bien connues à l'étranger et au Canada. Les bandes vidéo font partie intégrante de l'œuvre de l'artiste et sont des entités indépendantes et distinctes. Vera Frenkel utilise la vidéo pour explorer le monde de l'irréel et pour découvrir le lien qui existe entre la fiction et la réalité. La vidéo lui permet de suivre ses penchants pour le spectacle, le texte écrit, le son et les images, et de les transmettre aisément par l'entremise de l'écran de télévision, un instrument de diffusion par excellence.

L'artiste recherche sans cesse la vérité et ceci en disséquant la mémoire, individuelle ou collective, afin de découvrir ce qui sera gardé, donc aimé, et ce qui sera oublié.

Le Musée des beaux-arts du Canada a commencé, en 1967, à acquérir les bandes vidéo d'artistes canadiens et à les présenter au public. Il essaie de faire connaître l'évolution de l'art vidéo ainsi que les diverses réalisations canadiennes et étrangères.

Nouvelles brèves

Le 21 juillet 1986 sera déclaré Journée du patrimoine du rail voyageurs par l'Expo 86. Cette année sera en effet historique pour Via Rail, car elle marquera le 150^e anniversaire des services ferroviaires destinés aux voyageurs au Canada et le 100^e anniversaire du parcours inaugural des trains transcontinentaux de l'ouest. Durant l'Expo 86 qui se tiendra à Vancouver du 2 mai au 13 octobre, plus de la moitié de la gare VIA sera transformée en un pavillon qui racontera l'histoire et les perspectives d'avenir de ces services ferroviaires voyageurs.

Les responsables de la division de l'assainissement des eaux du Groupe Dessau, de Laval, ont reçu récemment la visite de neuf spécialistes européens et américains en hydrologie urbaine. L'occasion : le deuxième séminaire sur l'hydrologie urbaine, parrainé par le département de génie civil de l'Université d'Ottawa. Les experts de Dessau ont présenté un documentaire sur l'analyse par ordinateur d'un secteur important du réseau de collecte des eaux pluviales de Laval. Ce secteur connaît en effet des débordements et des inondations depuis plusieurs années.

Pouvons-nous vous être utile?

Si vous souhaitez obtenir l'adresse d'une société ou d'un organisme dont le nom est mentionné dans le présent numéro de *Reportage Canada*, veuillez remplir ce formulaire et le retourner à l'adresse indiquée dans la case ci-dessous.

Nom de la société ou de l'organisme :

.....

Nom et adresse de l'expéditeur :

.....

.....

.....

André Gagnon en vedette au pavillon du Canada

Le pianiste-compositeur André Gagnon sera l'un des 2 000 artistes canadiens qui donneront quelque 9 000 spectacles au pavillon du Canada, l'été prochain à l'Expo 86.

Une autre grande vedette de ces spectacles sera le contraïta Maureen Forrester, qui chantera avec le Toronto Children's Chorus.

Les spectacles seront présentés dans l'un des endroits suivants : un théâtre de 375 places, une salle de cabaret pouvant accueillir 450 personnes, un théâtre de poche et deux amphithéâtres extérieurs.

Les visiteurs pourront, selon leur choix, assister à des concerts de musique classique, à des pièces de théâtre, à des spectacles de danse aussi bien qu'à des concerts de jazz et de musique western, des spectacles pour enfants ou des numéros de cirque.

Reportage Canada est publié par la Direction des services d'information à l'étranger, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0G2.

Télex : 053-3745.

Rédactrice en chef : Annie Taillefer.

Les observations ou suggestions des lecteurs sont bienvenues. Prière d'indiquer la source d'information pour tout article ou extrait d'article reproduit.

This publication is also available in English under the title Canada Reports.

Canada